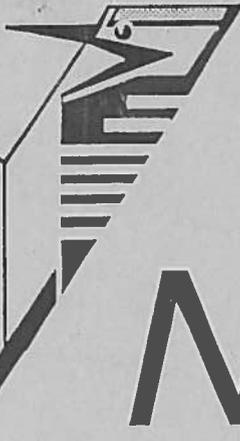


G
E
P
O
P



PICARDIE

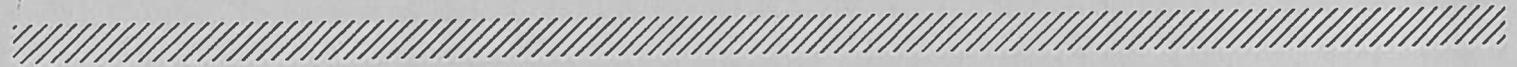
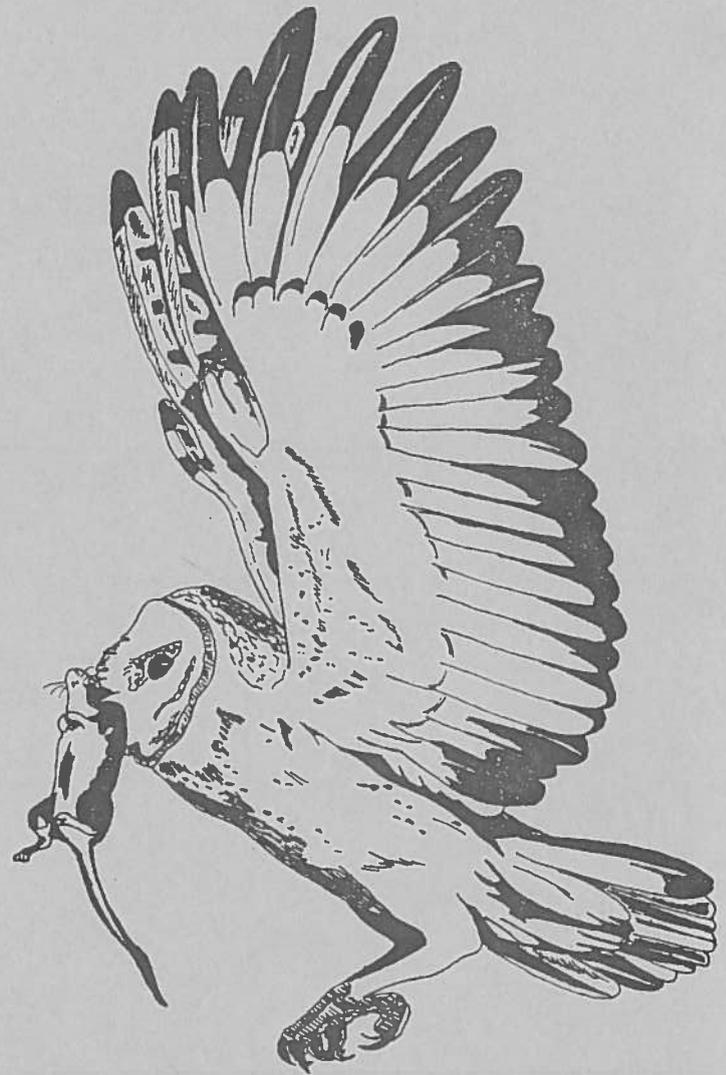
NATURE

N° 39

janvier, février, mars 1988



SPECIAL AG



REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIÉE PAR LE GROUPE ENVIRONNEMENT PROTECTION ORNITHOLOGIE EN PICARDIE

ISSN 0 182 4201

COMMISSION PARITAIRE N° 63860

10 F



PICARDIE NATURE

Revue trimestrielle publiée par le **Groupe Environnement
Protection Ornithologie En Picardie**
Association régie par la loi de 1901

Affiliée à la **Fédération Française de Sociétés
de Protection de la Nature.**
Agréée par les ministères de l'Environnement,
de l'Équipement et de la Jeunesse et des Sports

Siège social : **MUSEE DE PICARDIE**
rue de la République 80000 AMIENS
Secrétariat : **103 rue Octave TIERCE**
80000 AMIENS tel. 22.43.26.88. CCP Lille 872. 02 E

Directeur de la publication : Patrick THIERY

SOMMAIRE

- Informations p 2
Au calendrier p 5
Bilan moral p 7
Bilan d'activités p10
Bilan d'activités des centres de soins
aux oiseaux blessés p13
Interêts ornithologiques de la baie de Somme p 18
Le phoque veau marin p 21
Les activités humaines et leurs conséquences p 24
10 années d'interventions pour la préservation
de la partie nord de la baie de Somme p 27
Le projet de réserve naturelle et son intérêt :
les propositions du G.E.P.O.P. p 32

LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT SE SABORDE

Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Environnement

C'est avec stupeur que le monde associatif de la protection de la nature a pris connaissance de l'arrêté interministériel du 17 décembre 1987 (paru au journal officiel du 22 janvier 1988) renforçant les attributions des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt en matière d'étude et de protection de l'environnement.

Privé des services départementaux du Ministère de l'Environnement, nous avons tout de même au sein des Délégations Régionales à l'Architecture et à l'Environnement des interlocuteurs qui se consacraient pleinement à la mise en oeuvre d'une politique générale de l'environnement. Les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt défendent, elles, avant tout une autre cause que celle de l'environnement : celle de l'agriculture.

Compétentes pour traiter des questions agricoles, les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt ne le sont pas pour évaluer ou apprécier l'intérêt floristique, faunistique ou écosystémique d'une zone naturelle. Elles sont donc incapables de gérer les opérations de préservation des milieux naturels.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt qui, jusqu'à présent, ont concourru au drainage de zones humides parmi les plus belles et les plus riches de France. Leur donner du jour au lendemain la fonction de les préserver et non plus de les détruire est plus que surprenant. Alors que jamais ou presque nous n'avons été appelés par les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt à donner notre avis sur tel ou tel projet, alors que des remembrements sauvages continuent à être entrepris sans aucune étude d'impact sur l'environnement, nous ne voulons pas être placés sous le contrôle d'une administration qui nous ignore.

Certes, certains fonctionnaires des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt ont réellement la volonté de prendre en compte l'environnement dans le développement rural mais ils sont souvent relégués à des postes de second ordre par une logique implacable qui postule que l'environnement est une composante superflue ou tout au moins secondaire des questions agricoles.

En signant cet arrêté, vous avez réussi à faire du Ministère de l'Environnement un véritable ministère de l'impossible.

Sans services extérieurs effectifs - que vont devenir les Délégations Régionales à l'Architecture et à l'Environnement ? - Quel ministère peut réellement mettre en pratique sa politique ? La campagne contre le bruit que vous menez actuellement avec fracas est sans doute utile. Elle ne doit pas occulter cependant le choix, désastreux à nos yeux, que vous venez d'opérer : le renoncement à toute politique globale de l'environnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Environnement, l'expression de notre considération respectueuse.

Le GEPOP

..INFORMATIONS INFORMATIONS INFORMATIONS . . .

PARTICIPEZ A LA SURVEILLANCE DES AIRES DE RAPACES !

Depuis 1972, la surveillance des aires de rapaces est l'une des activités les plus importantes déployées par le F.I.R.

Elle s'exerce pendant la période délicate de reproduction au bénéfice d'espèces très recherchées par les trafiquants ou dont l'avenir est critique : Faucon pèlerin, Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Balbuzard pêcheur, Busard cendré.

La surveillance se déroule de février à septembre, durant des périodes d'une semaine à un mois, ou davantage.

C'est pourquoi l'aide de toutes les bonnes volontés est hautement appréciée : si vous êtes motivé par la protection de la Nature, n'hésitez pas à nous contacter et à faire acte de candidature. Vous pourrez ainsi participer à une action concrète, vivante et utile. Vous vous retrouverez en pleine nature, parfois dans des cadres grandioses...

Entrer dans la vie intime d'un Faucon pèlerin ou d'un Aigle de bonelli est une expérience rare, privilégiée, en un temps où, comme disait Saint-Exupéry : "l'Homme transforme la planète en terre maraîchère".

Sentir le vent, la pluie, la nuit, attendre patiemment, éprouver parfois une certaine solitude, c'est vivre aussi...

FONDS D'INTERVENTION POUR LES RAPACES

BP 27 - 92250 LA GARENNE-COLOMBE

Tél. 47 71 02 87



. . . INFORMATIONS . . . INFORMATIONS . . . INFORMATIONS . .

UNE HIRONDELLE AU RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

A l'occasion du printemps 1988, la Ligue Française de Protection des Oiseaux organise une vaste enquête nationale sur le retour de certains migrants.

L'ampleur du phénomène migrateur est souvent mal perçue. En été et en automne des millions d'Oiseaux quittent l'Europe pour le continent Africain.

Les comptages effectués sur des points de passages importants des voies de migration (Fasterbø, Gibraltar, Organbidexka dans les Pyrénées, Eilat, le Cap Gris Nez...) alliés à des estimations globales donnent des chiffres impressionnants :

- 220 millions d'Hirondelles de cheminée ;
- 90 millions d'Hirondelles de fenêtre ;
- 900 millions de Pouillots fitis ;
- 200 millions de Fauvettes à tête noire ...

font le voyage d'Europe et d'Asie Occidentale vers l'Afrique.

Aux petits Passereaux il faut ajouter les Rapaces, les grands Echassiers... Au total ce sont peut être cinq milliards d'Oiseaux qui font le grand voyage (sans compter les millions de petits Echassiers, les Oiseaux Aquatiques et Marins...!)

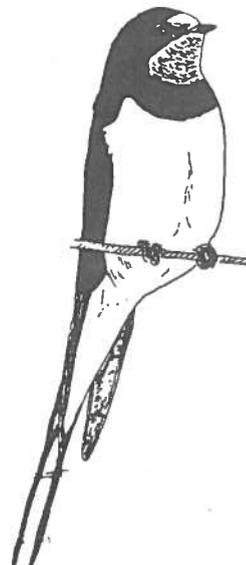
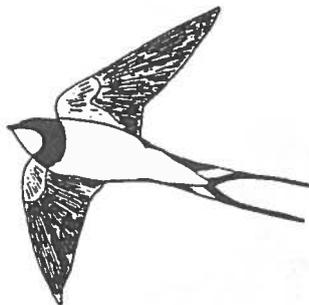
En septembre - octobre sur la Côte Picarde au niveau du banc de l'Ilette et du belvédère du Parc du Marquenterre c'est la valse régulière des milliers de Pinsons, Hirondelles, Grives, Alouettes, Eperviers... venus d'Europe du Nord.

Avec les pertes naturelles ou non durant le voyage et l'hivernage on estime que seul la moitié reviendra...!

Au printemps les Oiseaux ne reviennent pas tous en même temps dans nos régions. Aussi en 1987, le premier Martinet noir est vu à Nîmes le 9 avril à Nantes le 23, à Paris le 28, à Amiens le 29 et à Charleville le 3 mai.

L'HIRONDELLE DE CHEMINEE :

La plus commune de nos campagnes avec les longs filets qui prolongent la queue chez l'adulte et la tâche ocre sous la gorge. Elle niche dans les étables et les bâtiments ouverts en permanence. En Picardie, elle nous arrive vers le 25 mars mais les premières peuvent être observées au début de ce mois.



INFORMATIONS INFORMATIONS INFORMATIONS

L'HIRONDELLE DE FENETRE :

Plus petite que la précédente, elle se remarque surtout à son croupion blanc, le dessous blanc pur contrastant avec le bleu-noir brillant du dos. Très sociable, elle installe son nid à l'extérieur des bâtiments sous les corniches en petites colonies compactes. C'est l'Hirondelle que l'on rencontre le plus facilement dans nos villes. Elle arrive un peu plus tardivement (fin mars à avril) que l'Hirondelle de cheminée.

LE MARTINET NOIR :

Il est fréquent dans les villes de Picardie tournant par exemple au-dessus de la Tour Perret d'Amiens ou des Tours de la Cathédrale de Laon. Sa forme en vol rappelle celui d'un mini arc tout sombre avec la flèche pour le corps. Avec ses grandes ailes effilées en faux, il vole à des vitesses vertigineuses au-dessus de nos toits ignorant bruit, trafic et obstacles. Leurs cris stridents rajoutent à leur mystère. On dit que dans ces poursuites et rondes folles, ils atteignent 200 km/heure. Le Martinet arrive chez nous bien plus tard que les Hirondelles généralement vers les derniers jours d'avril ou les premiers jours de mai.

LE COUCOU GRIS :

Il est surtout connu pour le chant du mâle. Si tout le monde l'a entendu, peu de personnes ont eu la chance de le voir. Ses ailes pointues et sa longue queue peuvent le faire prendre de loin pour un Rapace. Il se nourrit uniquement d'insectes et surtout de chenilles velues dont il est le seul à supporter les poils urticants. Comme tout le monde le sait, la femelle pond chacun de ses 8 à 12 oeufs dans un nid différent de Passereaux (Accenteur, Rouge gorge, Bergeronnette...). Le jeune Coucou à la peau allergique à tout contact, les premiers jours il ejectera hors du nid les oeufs et poussins de ses parents adoptifs. Migrateur, il passe l'hiver en Afrique Tropicale et Equatoriale. Il nous revient vers la mi-mars début avril.

Afin que la Picardie soit bien représentée dans cette enquête nationale notez avec soin la date d'arrivée de ces quatre espèces. Envoyez vos données en précisant bien le nom de l'Oiseau, le lieu et le département ainsi que vos coordonnées au :

GRUPE ENVIRONNEMENT PROTECTION ORNITHOLOGIE EN PICARDIE (GEPop)
103 rue Octave Tierce - 80000 AMIENS -

qui coordonne l'enquête pour la région de Picardie.

La radio France-Culture suivra le printemps des Hirondelles tous les samedi entre le 12 mars et le 9 avril entre 7 et 8 heure.

Le bilan de l'enquête sera envoyé à chaque informateur à l'automne 1988.

Philippe CARRUETTE



AU CALENDRIER

Nos sorties sont ouvertes à tous, aussi bien membres que sympathisants.

- Dimanche 15 mai : Sortie dans les marais de la haute vallée de la Somme.
Rendez-vous à 8h00 place du cirque à AMIENS ou à 9h00 devant la mairie de NESLE (entre ROYE et HAM).
Durée: la journée.
- Dimanche 29 mai : Sortie en vallée de l'Oise, dans les marais de BEAUTOR.
Rendez-vous à 8h00 place du cirque à AMIENS ou à 10h00 devant la mairie de TERGNIER.
Durée: la journée.
- Dimanche 5 juin : Recensement d'oiseaux morts sur la côte picarde.
Rendez-vous à 8h00 place du cirque à AMIENS ou à 9h00 place de la gare à NOYELLES/MER.
Repas puis détermination des espèces recensées à la station d'études écologiques, quai Jeanne d'Arc à ST-VALERY.
- Dimanche 26 juin : sortie dans les marais de BLANGY-TRONVILLE et sur les coteaux calcaires des environs (présence d'orchidées).
Rendez-vous à 9h00 place de l'église à BLANGY-TRONVILLE.
Durée: la journée.

SPECIAL AG

Le Courrier

La lutte du G.E.P.O.P. pour l'environnement

DIMANCHE 31 janvier, le G.E.P.O.P. (Groupe environnement protection et ornithologie en Picardie) a tenu sa réunion publique annuelle dans les locaux de la salle Dewailly, à Amiens. Cette grande salle faillit bien être trop petite pour accueillir toutes les personnes venues admirer que superbos films animaliers que l'association offrait à tous.

Vers 16 heures, commençait l'assemblée générale et plus d'une centaine de personnes restèrent jusque tard en soirée pour participer aux travaux du groupe.

J.-M. Thiéry, président, ouvrait la séance en remerciant les personnalités invitées : M. Desallangre, maire de Tergnier et conseiller régional ; M. le recteur Mallet et M. Laurent, député régional à l'architecture et à l'environnement ; M. Carignon, ministre de l'Environnement, avait envoyé un communiqué, où il félicitait le groupe pour ses actions passées et l'assurait de tout son appui. Dans son rapport moral, le président a félicité les trop rares élus picards qui œuvrent pour protéger l'environnement, ainsi qu'au conseil général de la Somme et au conseil régional qui aident financièrement le G.E.P.O.P.

Il a dénoncé ensuite les actions qui par négligence ou volonté dégradent notre région. « Le préfet qui autorise l'ouverture d'une gravière dans un site exceptionnel pour sa flore, des services administratifs qui combient un marais par souci de rentabilité des travaux sans programmer les besoins, le bordon avec les besoins, le ministre de l'Environnement qui gèle le projet de réserve naturelle en baie de Somme (un communiqué d'encouragement sur le terrain : « une action sur le terrain c'est mieux », dit-il).

P. Thiéry, vice-président, a fait ensuite le bilan d'activités de l'année 1987 : chaque mois connu au moins une action particulière remarquable, ceci en plus de l'activité régulière d'informa-

tion, de suivis de dossiers, d'études scientifiques ou de vulgarisation qu'accomplit le G.E.P.O.P. jour après jour. M. Mallet, puis M. Laurent (D.R.A.E.) qui prirent la parole ensuite s'attachèrent à montrer l'importance de cette activité publique, afin que la parole du travail puisse s'imposer en profondeur, la modification des pensées et des modes de raisonnements du public et des décideurs qui se fait petit à petit et qui fera tompher la

**Le recteur Mallet :
« Vous êtes
les conservateurs
du futur »**

Président d'« Espace pour
demain », membre de la



les hommes meurent de faim ou sous la torture ? « Oui, affirmait-il ! Défendre l'animal, c'est défendre une forme de civilisation où les droits de l'homme seront défendus. Nous sommes les conservateurs du futur, les conservateurs des espaces et des espèces. Cette conservation n'est pas une mise sous cloche et l'économie ainsi que le tourisme sont toujours possibles dans les espaces naturels, mais ils doivent être mieux pensés. Les maires et autres autorités administratives supérieures ne sont pas propriétaires des terrains sous leur tutelle, mais ils en sont responsables. Responsabilité face à la communauté locale, nationale et européenne, ceci pour des générations. Les décideurs feront de la nature ce que nous voudrons qu'ils en fassent : l'opinion fait les hommes politiques et pas le contraire ».

M. Laurent donna ensuite lecture des nouveaux textes de loi qui prennent de plus en plus en compte l'environnement. Ainsi l'acte unique européen qui s'appliquera bientôt chez nous dans son article 7, indique que l'environnement peut dicter les choix des autres politiques et non plus que les choix économiques peuvent se faire au dépens de la nature.

Pour que ces idées aboutissent, même si elles peuvent paraître révolutionnaires, il faut que les associations telles que le G.E.P.O.P. voient leur influence se renforcer et la D.R.A.E. contribuera à l'aider.

M. Desallangre, conseiller régional, regretta que les élus n'aient pas davantage l'habitude de rencontrer des gens tels ceux du G.E.P.O.P. : « Ils ont des idées fausses sur vous et plus de concentration entre nous permettrait d'agir dans le bon sens, même si les pressions économiques et sociales existent ».

G.E.P.O.P., Musée de Picardie, Amiens.

Mais est-il bien raisonnable de défendre l'environnement quand

RAPPORT MORAL

par Jean-Marie THIERY

Chers amis,

En ce 31 janvier 1988 l'Année Européenne de l'Environnement touche à sa fin.

Devons nous considérer cette initiative de mobiliser les Associations de protection de la nature en subventionnant certaines de leurs activités comme le reflet d'une réelle inquiétude devant les nuisances qui dégradent le patrimoine naturel ou au contraire comme une façon pour les Chefs d'Etats de se donner bonne conscience ?

La question peut surprendre, voire choquer, et pourtant je la pose car la réponse ne me semble pas évidente.

En revanche, ce qui me semble évident, c'est l'intérêt que porte le G.E.P.O.P. à la sauvegarde de l'environnement européen.

Trois grandes calamités, filles du progrès mal maîtrisé et de la course au profit à court terme envahissent l'Europe :

- La pollution de l'air, génératrice des pluies acides qui ravagent déjà les forêts d'Europe Centrale ;
- La pollution de l'eau, de nos rivières, de nos fleuves, de nos mers qui, outre les dégâts qu'elle cause à la faune, diminue la photosynthèse, source de l'oxygène que nous respirons ;
- La pollution de la terre aboutissant à l'empoisonnement des nappes phréatiques.

Or le G.E.P.O.P. se préoccupe depuis longtemps de ces problèmes.

Souvenez-vous, en 1982, du Livre Blanc de l'Environnement qui concrétisait plusieurs mois de travaux des Etats Régionaux de l'Environnement auxquels le G.E.P.O.P. avait participé activement.

Nous y dénoncions déjà la pollution atmosphérique et y proposons des solutions.

Nous y dénoncions aussi la pollution des rivières par les rejets toxiques des riverains, celle de la Baie de Somme qui en est la résultante, celle de la Manche par les dégazages en mer. Là aussi nous proposons des solutions.

Cette année, donc 6 ans après, 15 millions vont être affectés à la dépollution de la Baie de Somme.

Nous y dénoncions enfin la pollution des nappes phréatiques par les engrais nitrates et proposons une alternative à l'agriculture intensive qui détruit la flore et la faune sauvages.

Cette année, donc 6 ans après, il y a toujours des nitrates dans l'eau du robinet, il y en a même de plus en plus !

Et, vous l'avez lu aussi dans le Courrier Picard, la Communauté économique européenne propose maintenant, pour pallier la surproduction agricole, la mise en jachère d'une partie des terres cultivables.

Depuis 1982 nous n'avons cessé de lutter contre la dilapidation du patrimoine naturel, sans toujours être bien compris, du reste.

Par exemple, lorsque, en Commission chasse, ou lors des grands froids, nous réclamons la diminution du temps de chasse aux migrateurs, ce n'est pas pour ennuyer les chasseurs mais parce que nous savons que ces oiseaux migrateurs ne sont pas Français, mais Européens, que les Canards siffleurs sont nés notamment en Scandinavie ou en Ecosse, les Macreuses en Scandinavie aussi, les Oies cendrées en Angleterre et que le gibier migrateur n'est pas inépuisable car ses conditions de reproduction deviennent de plus en plus difficiles.

En ce domaine nous pouvons dire, sans fausse modestie que nous sommes des précurseurs.

Aussi notre amertume est-elle grande lorsque, alors que nous nous dépensons sans compter pour la sauvegarde du patrimoine naturel, nous constatons que, en pleine Année Européenne de l'Environnement certains de ceux qui ont pouvoir de décision contribuent à sa dégradation, soit par recherche d'un profit commercial, soit par négligence ou ignorance, soit par souci de préserver des intérêts particuliers.

Nous voyons ainsi un maire, celui du Crotoy, qui refuse le permis de construire de Maye Loisirs mais qui en tant qu'entrepreneur y exécute des travaux qui dénaturent ce milieu fragile.

Nous voyons un préfet, qui autorise l'ouverture d'une gravière à Hangest sur Somme, laquelle détruira une station d'une espèce végétale protégée : la "Grande douve" et ce, malgré l'avis contraire émis par la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement.

Nous voyons un service d'une administration méconnaître les dispositions d'un plan d'occupation des sols, celui de Fouencamps, élaboré un an auparavant par un autre service de la même administration.

Nous voyons enfin le Ministère de l'Environnement bloquer un projet de réserve naturelle, celle de la Baie de Somme, étape importante dans les migrations de l'avifaune européenne, pour des raisons qui nous échappent.

Heureusement nous avons des sujets de satisfaction et il m'est agréable de remercier ceux qui, à l'échelon communal, départemental, régional, nous soutiennent dans notre entreprise de sauvegarde du patrimoine naturel.

Je pense au maire de Tergnier, dans l'Aisne qui nous apporte son aide matérielle lors de nos manifestations.

Ou encore au maire de Blangy-Tronville. C'est grâce à son initiative que le "marais de la queue" a bénéficié d'un arrêté de protection de biotope.

Nous remercions aussi le Conseil général de la Somme et le Conseil régional de Picardie qui, par leur aide financière nous permettent d'entreprendre des actions de grande envergure.

Nous remercions également la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement, toujours à l'écoute de nos problèmes et qui nous apporte une aide technique très efficace et toujours appréciée.

L'année 1988 sera une année difficile, une année de stagnation économique et il est à craindre que, pour le gouvernement, les problèmes de l'environnement passent après les autres.

Heureusement votre présence à cette Assemblée Générale prouve votre volonté de protéger la nature. Il faudra aussi que cette volonté se manifeste en tous lieux où le patrimoine naturel est menacé.

La présence des personnalités qui ont pris sur leur temps pour participer à cette Assemblée est à mes yeux un encouragement à mener à bien la mission d'intérêt général que nous avons choisie : sauvegarder le patrimoine naturel afin qu'à leur tour nos descendants puissent en profiter.

Et pour cela je compte sur vous.

Merci.

RAPPORT D'ACTIVITES

par Patrick THIERY

Au début de l'année 1987 quelques coups de froid s'abattent sur notre région, les étangs sont gelés. Quelques-uns de nos ornithologues, qui n'ont pas froid aux mains distribueront 200 kg de blé aux oiseaux d'eau stationnés sur la côte et le long du canal de la Somme.

Il y a vingt ans le G.E.P.O.P. organisait son premier recensement d'oiseaux morts sur la Côte Picarde. La revue nationale "Le Courrier de la Nature", a publié en Février un article sur cette activité peu banale mais d'un intérêt scientifique et pédagogique certain.

Au mois de Mars, une procédure de mise en réserve naturelle d'une partie de la Baie de Somme est mise en route à l'initiative de Monsieur ORHEL, Préfet de Région, au cours d'une réunion à laquelle participaient des élus, des administrations et des associations, tous d'accord sur le projet.

Au mois d'Avril nous commençons l'opération de sauvegarde des Busards. Quelques-uns d'entre nous parcourent la campagne, le plus souvent en fin d'après midi, après leur travail à la recherche des Busards.

Cette année, grâce à une subvention du Conseil Général de la Somme, nous disposons de talkie-walkies de forte puissance qui nous permettent de repérer plus facilement ces Rapaces, au demeurant très discrets. Au total 11 couples ont été suivis, 7 jeunes de Busards St Martin et 6 jeunes de Busards cendrés ont pu prendre leur envol. Cinq nids ont été détruits.

Nous remercions une fois de plus Jean Pierre FERRE pour le travail très important de suivi qu'il a effectué auprès de ces oiseaux. Sa parfaite connaissance des Busards a permis de sauver une nichée de Busard cendré, espèce rare et très discrète, en déplaçant sur plus de 80 mètres une nichée menacée par une moisson précoce. Un record en France.

Au mois de Mai, nous installons plusieurs panneaux d'informations à l'entrée de la réserve maritime de Baie de Somme.

Se déroulera ensuite, dans le cadre de l'Année Européenne de l'Environnement, la Semaine de l'Oiseau marquée par toute une série de manifestations dans la Somme et dans l'Aisne. L'Association de Chasse Photographique de Picardie, dont vous avez pu admirer les oeuvres sur les murs de cette salle, a fait un travail remarquable d'animation dans la région de la Fère, Beaufort et Tergnier.

Après deux années de procédure, le premier arrêté préfectoral de biotope de Picardie est enfin signé le 1er Juin. Il concerne le marais de Blangy-Tronville près d'Amiens. D'autres arrêtés de biotopes devraient être pris en 1988.

Le même mois nous avons gagné un procès contre un taxidermiste qui avait naturalisé une espèce protégée : un Harle piette. Cette personne qui n'est autre que l'ancien président du syndicat national des taxidermistes a fait appel. Le jugement définitif interviendra le 4 Mars.

L'été dernier, s'est déroulée une importante compétition de planche à voile le long de la Côte Picarde. Nous avons rencontré les organisateurs de cette manifestation pour leur faire part de nos craintes de voir la réserve envahie de véhicules, de spectateurs, en pleine saison de nidification. Ceux-ci nous ont donné l'assurance que seuls trois véhicules de secours traverseront le site. De plus les articles annonçant la compétition parus dans les journaux rappelaient l'interdiction de circuler sur les plages. C'est un point qui nous semble positif.

En Septembre, un membre de notre association découvre que des remblais considérables sont effectués dans le marais de Fouencamps, un site d'intérêt faunistique et floristique exceptionnel situé en Vallée de la Noye, à quelques kilomètres d'Amiens.

En consultant le P.O.S. de Fouencamps nous constatons que la zone remblayée est classée en zone naturelle ND où tous travaux susceptibles de porter atteinte au milieu sont interdits. Un service de la Direction Départementale de l'Equipement est à l'origine de cette dégradation du marais. C'est la même administration qui avait élaboré le P.O.S. de Fouencamps un an auparavant. Nous envisageons de faire un recours devant le Tribunal Administratif.

En Octobre nous intervenons auprès de la Préfecture de l'Aisne au sujet d'un projet d'extraction de granulats dans les prairies humides d'Amigny-Rouy en vallée de l'Oise. Ce site présente un intérêt faunistique particulier et s'inscrit dans un ensemble où ont été recensées à peu près 120 espèces d'oiseaux.

Dans quelques jours se réunira la commission carrière, le projet y sera présenté, nous avons l'intention d'intervenir pour que le site soit épargné.

L'opération d'obturation des poteaux téléphoniques, véritables pièges pour les oiseaux cavernicoles, s'est poursuivi en 87. Cette opération a débuté en 1986 par la signature d'une convention entre la Direction Régionale des Télécommunications et le G.E.P.O.P, convention par laquelle nous mettions à la disposition des Télécoms, plusieurs stagiaires T.U.C.

Si dans d'autres régions, l'administration des Télécoms fait encore la sourde oreille aux interventions des protecteurs de la nature, chez nous le travail d'obturation est bien organisé.

Le Directeur Régional des Télécoms a même décidé récemment de verser une indemnité mensuelle de 500 Frs à chaque T.U.C. Il nous est agréable de la remercier ici.

D'autres actions ont mobilisé notre énergie en 1987 :

- Les scientifiques du Conseil d'administration ont réalisé plusieurs études et inventaires de milieux naturels ;
- Nos deux dernières expositions : les côteaux calcaires de Picardie et celle réalisée dans le cadre de l'Année Européenne de l'Environnement avec l'aide de la D.R.A.E. : protégeons l'oiseau en protégeant son milieu naturel, ont voyagé plusieurs fois cette année, à Clermont dans l'Oise, sur la Côte Picarde, à Amiens, Doullens, et à la Fère dans l'Aisne ;
- Xavier COMMECY, l'autre barbu du Conseil d'administration à défendu notre position sur la chasse dans quelques émissions de radio et de télévision ;
- Nous nous sommes déplacés dans plusieurs communes pour consulter les enquêtes publiques concernant des plans d'occupation des sols et des projets d'extraction de granulats.

Tout au long de cet exposé, vous avez pu vous rendre compte que le G.E.P.O.P., fidèle à sa volonté de défendre les milieux naturels, est loin d'être une association inactive et muette.

Les instants, quelquefois pénibles mais souvent passionnants de la vie de notre association, tels qu'ils viennent de vous être présentés ont certainement éveillé en vous l'envie de participer un peu plus activement à la protection de la nature.

Les membres du Conseil d'administration vous remercient à l'avance de l'aide que vous pouvez leur apporter.

Merci.

BILAN D'ACTIVITES DES CENTRES DE SOINS
AUX OISEAUX BLESSES

par Philippe BRUNET

LES CHIFFRES

- . En 87, le centre de Saveuse, a recueilli 60 oiseaux. C'est assez peu, puisque pour les cinq dernières années, nous en avons soigné 350, ce qui fait très exactement une moyenne annuelle de 70.
- . Nous en avons relâché 27, soit près de la moitié. C'est un excellent résultat, puisque, toujours pour les cinq dernières années, nous en avons remis en liberté 126, c'est à dire en moyenne 1/3 tous les ans.

Notamment :

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| . 1 Grébe castagneux ; | . 2 Buçes variables ; |
| . 1 Grébe huppé ; | . 1 Epervier d'Europe ; |
| . 1 Héron cendré ; | . 1 Hibou moyen-duc ; |
| . 1 Busard st Martin ; | . 3 Cygnes tuberculés ; |
| . 5 Chouettes hulottes ; | . 1 Martin pêcheur ; |
| . 4 Chouettes effraies. | |

- . Nous avons recueilli 11 oiseaux plombés, tous protégés dont malheureusement un Cygne sauvage. C'est moins que d'habitude, mais il ne faut surtout pas en tirer de conclusions : une étude portant encore sur les cinq dernières années, ne concernant que les oiseaux dont on est sûr du diagnostic, fait apparaître que près de 40% d'entre eux sont victimes des fusillots.

En ce qui concerne nos deux antennes départementales :

- . Celle de St Quentin a soigné 84 oiseaux et en a relâché comme nous 27, 32 oiseaux dont 26 protégés ont été tirés (notamment une Cigogne noire).
- . Celle de Breteuil en a recueilli 11 et en a relâché 5, 3 oiseaux protégés victimes de la chasse.

Le bilan global 87, des centres Picards, donne donc :

- . 150 oiseaux
- . une soixantaine relâchés
- . 40 oiseaux protégés abattus.

LES ANECDOTES

- . Une Chouette effraie, fut retrouvée morte, écrasée, au bord de la route, un mois après et à 4 kms du lieu de son relâcher. Elle n'avait absolument pas maigri durant son bref séjour en liberté. Pour un oiseau initialement soigné pour blessure à l'aile, il faut croire qu'elle s'était plutôt bien débrouillée!

Malheureusement c'est un peu l'exception qui confirme la règle, car ce genre de reprise est rarissime. Dommage, car cela permettrait de juger la qualité de nos relâchers.

Ah ! j'oubliais : cette Chouette fut retrouvée par notre Président adoré, JM THIERY.

- . Un Coucou, recueilli en période de migration fut conduit, une fois guéri, jusqu'au Portugal, en voiture (je vous rassure, nous n'y sommes pas allés exprès...).
- Aussi, si vous allez au Portugal en Avril et que vous voyez un Coucou faire du stop, direction la France, ne vous inquiétez pas, c'est le nôtre qui aura pris goût aux transports routiers.

LES FAITS MARQUANTS

Tout d'abord deux bonnes nouvelles :

- . Nous avons conclu un accord moral avec la S.P.A. de la région (et surtout celle de Poulainville) qui nous confieront systématiquement les oiseaux sauvages qu'on leur apporte.
- . Ensuite, il semble que le Parc du Marquenterre soit davantage disposé, à nous confier les oiseaux qui nécessitent des soins.
- . Et puis en Septembre dernier, nous avons participé au premier stage de perfectionnement aux techniques de soin organisé par l'U.N.C.S. (Union Nationale des Centres de Soins). Stage qui eu lieu à Tonneins capitale du tabac, et des oiseaux blessés. Encadrés par des vétérinaires, ce fut l'occasion de nous rendre compte qu'en ce qui concerne l'aspect clinique nous sommes à la hauteur, mais que nos installations sont encore insuffisantes.

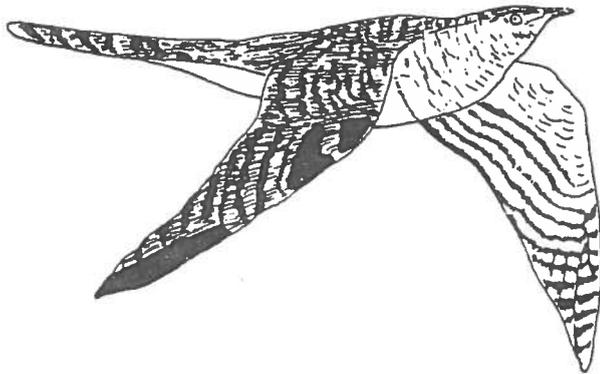
NOS PROJETS

- . L'organisation par notre équipe, d'un stage national de formation aux techniques de soins (comparable à celui de Tonneins). Si cela aboutit, celui-ci aura lieu en fin d'année en Baie de Somme.

. Partant du principe que les chasseurs doivent être les payeurs nous pensons leur demander une participation financière annuelle, couvrant les " frais d'hospitalisation " des oiseaux protégés tirés. Cette démarche ne consiste pas à demander l'aumône, encore moins à faire de la provocation. S'ils acceptent, ce sera la reconnaissance officielle de leur part des nombreuses bavures au plomb ; cela isolerait davantage les brebis galeuses, qui chez nous, forment un joli troupeau.

S'ils refusent ce sera mauvais pour l'image de marque de ceux qui se proclament "protecteurs de la nature".

Cependant, il convient d'être prudent, car même si cela se pratique naturellement dans d'autres régions, chez nous les relations chasseurs-protecteurs, sont suffisamment "hard" pour que l'on prenne toutes les précautions.



RAPPORT FINANCIER

par Régis DELCOURT

Cette année le G.E.P.O.P. a fonctionné avec un budget d'environ 90 000 francs, ce qui le place à un bon niveau vis-à-vis des années antérieures et ce qui prouve, une fois encore, le dynamisme de notre association.

Cependant un déficit de plus de 4000 francs apporte une ombre au tableau. Il s'explique par le fait que nous avons dépensé près de 14 000 francs pour l'édition de la brochure sans que les subventions et les ventes n'équilibrent cette facture.

Les tableaux ci-contre détaillent l'exploitation générale de 1987 et le projet de budget pour cette année.

Il est intéressant de remarquer que notre association a dépensé environ 15 000 francs pour son fonctionnement interne (Adhésions, assurances, envois aux membres, local, Picardie-Nature, etc...) soit environ 17% du budget. Il reste donc 75 000 francs pour nos actions d'étude et de protection, soit plus de 83% du budget.

Les cotisations, les dons et les abonnements à Picardie-Nature ont rapporté environ 17 000 francs soit près de 20% des recettes. Ils couvrent donc le fonctionnement interne de l'association. Nous avons reçu cette année 16 350 francs de subventions soit environ 19% des recettes et nous avons gagné près de 53 000 francs en réalisant des contrats d'études, des animations, diverses actions et en table de presse soit environ 61% de notre budget.

Ces chiffres démontrent une fois de plus que nos actions d'étude et de protection dépendent de nos recettes. C'est pourquoi, cette année encore, nous demandons à tous nos membres de susciter de nouvelles adhésions afin d'augmenter nos produits ... et notre crédibilité.

EXPLOITATION GENERALE 1987

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Frais de fonctionnement	: 37 546,05	Cotisations et dons	: 11 148,50
Local (loyer, chauffage, électricité)	: 3 778,79	Abonnements à Picardie Nature	: 5 750,00
Picardie Nature (édition, expédition)	: 5 702,79	<u>Subventions</u>	:
Centre de Soins	: 3 055,35	Conseil Régional	: 5 500,00
Animations	: 551,20	D.R.A.E. (Année Européenne de	:
Frais de déplacement (contrat d'étude,	:	l'Environnement)	: 5 000,00
commissions...)	: 15 745,30	C.R.D.P. (diffusion des brochures)	: 5 850,00
Exposition Année Européenne de	:	Contrats d'étude de milieux naturels	: 46 216,00
l'Environnement	: 3 978,12	Ventes brochures	: 450,00
Brochure "Protéger l'Oiseau"	: 13 877,90	Table de Presse	: 4 000,00
Opération Busards (achat matériel	:	Divers	: 1 267,90
liaison radio)	: 4 841,02	:	:
Divers	: 1 430,02	:	:
:	:	TOTAL charges	: 85 882,40
:	:	Résultat d'exploitation	: 4 634,35
TOTAL	: 90 516,75	TOTAL	: 90 516,75

PROJET DE BUDGET 1988

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Frais de fonctionnement	: 27 000,00	Cotisations, dons	: 16 000,00
Local	: 4 000,00	Abonnements à Picardie Nature	: 7 000,00
Picardie Nature	: 7 000,00	<u>Subventions</u>	:
Centre de Soins	: 2 000,00	Conseil Général	: 5 500,00
Animations	: 3 500,00	Fonds National pour le Développement:	:
Frais de déplacement	: 6 000,00	à la Vie Associative (stages PQPN)	: 7 500,00
Edition plaquette présentation GEPOP	: 2 200,00	P.T.T.	: 8 000,00
Etude du Phoque + initiation à	:	Animations	: 1 000,00
l'environnement	: 5 500,00	Contrats d'études	: 20 000,00
Actions en justice	: 3 000,00	Actions en justice	: 6 000,00
Stages PQPN (Personne Qualifiée pour	:	Brochure "Protéger l'Oiseau"	: 2 000,00
Protection de la Nature)	: 10 000,00	Table de Presse	: 5 000,00
Prime TUC PTT (obturation des poteaux)	: 8 000,00	Objecteurs	: 16 200,00
Objecteur (à partir de juin)	: 16 200,00	Divers	: 1 000,00
Divers	: 1 000,00	:	:
TOTAL	: 95 200,00	TOTAL	: 95 200,00

INTERET ORNITHOLOGIQUE DE LA BAIE DE SOMME

par Xavier COMMECY et
François SUEUR

Les Oiseaux

Il y a quelques années, le G.E.P.O.P. a publié un ouvrage intitulé :

"L'AVIFAUNE DE LA BAIE DE SOMME ET DE LA PLAINE MARITIME PICARDE."

François SUEUR et moi écrivions alors, je cite :

"La Baie de Somme, nom magique pour qui s'intéresse aux oiseaux."

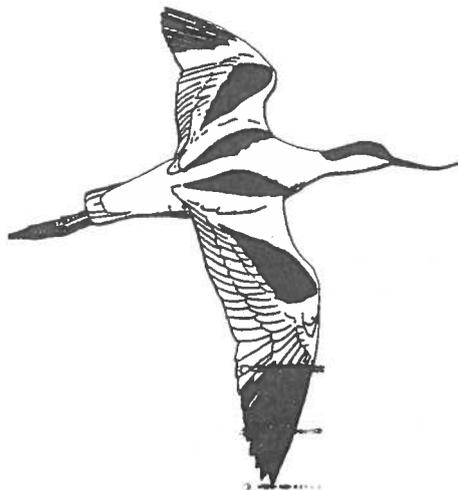
C'est un peu de cette magie que nous voulons vous présenter aujourd'hui, car si les agressions contre la Baie de Somme sont nombreuses et parfois fort graves, ce lieu reste un endroit privilégié pour observer les oiseaux.

Je n'oublie pas qu'il n'y a pas que les oiseaux en Baie de Somme : des plantes rares et variées y vivent, d'autres espèces animales la fréquentent.

Les Oiseaux de la Baie de Somme

En un siècle, environ 310 espèces d'oiseaux ont été signalées et environ 260 sont observées régulièrement. (Il faut comparer ces chiffres aux 594 espèces Européennes ou aux 340 recensées en Camargue - Rappelons ces chiffres : 310 en Baie de Somme, 340 en Camargue, 594 en Europe.).

121 espèces sont des nicheuses régulières. Parmi les plus caractéristiques, citons les TADORNE DE BELON ou LES AVOCETTES. A ces 121 espèces nicheuses régulières, il faut ajouter 15 espèces plus occasionnelles ou exceptionnelles.



Les Oiseaux en hiver

L'hiver, c'est l'époque des grands rassemblements d'oiseaux, mais ceci uniquement dans les réserves de chasse maritime au Sud.

Ailleurs, dans les secteurs de chasse, c'est un quasi désert animal.

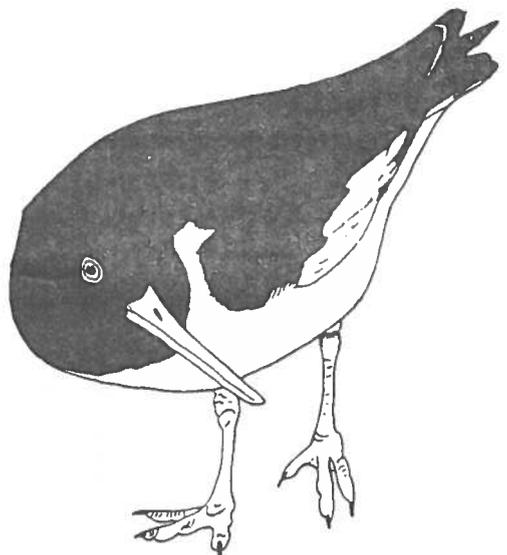
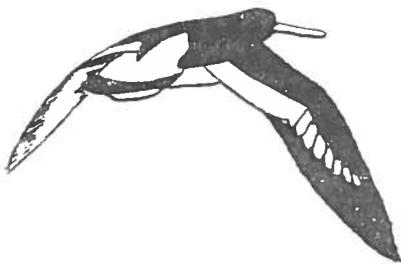
En ces deux lieux, on peu compter en moyenne pendant le mois de décembre - janvier : 10 000 Anatidés (canards) qui stationnent, se nourrissent et dorment sur place. (Ce sont surtout les Tadornes : en augmentation ces dernières années et qui atteignent parfois 10 000 individus à eux seuls, des Canards siffleurs et des Pilets.).

A ces 10 000 canards, il faut ajouter 15 000 Limicoles (petits échassiers) essentiellement des Huitriers pies, des Courlis cendrés et des Bécasseaux variables et n'oublions pas des milliers de Laridés (Mouettes et Goélands).

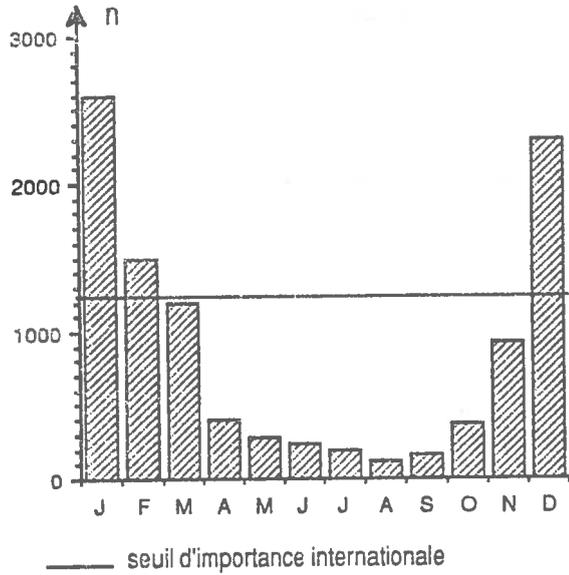
Pour ce groupe d'oiseaux (les Laridés) la situation est un peu différente par rapport aux autres, seules quelques centaines se nourrissent en Baie de Somme et la plupart vont passer la journée en terres pour se nourrir, parfois fort loin (Amiens) et ne reviennent à la mer que pour y dormir. Le dortoir de la Baie de Somme regroupe chaque soir de l'ordre de 30 000 oiseaux (20 000 Mouettes rieuses, 5 000 Goélands cendrés et 5 à 6 000 Goélands argentés).

Ces chiffres sont des valeurs minimales et sont régulièrement dépassées (le record doit être de 40 000 Mouettes rieuses).

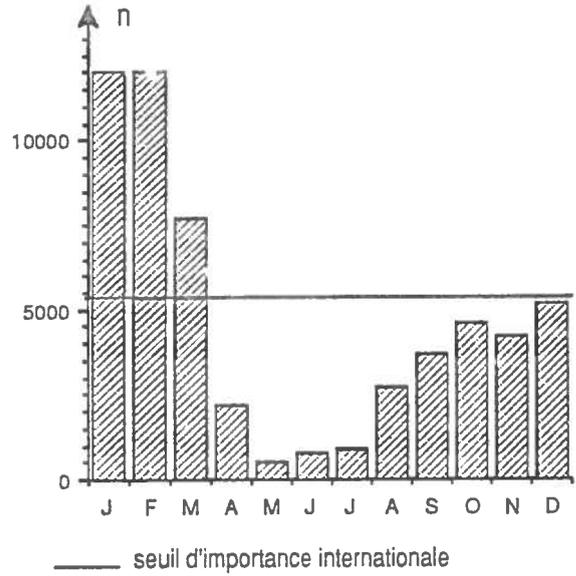
Au total, en hiver, la Baie de Somme est le lieu d'accueil de 45 à 50 000 oiseaux.



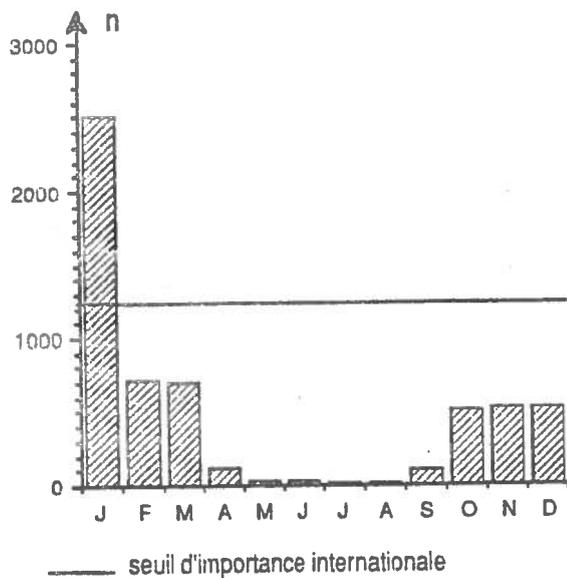
Presence du TADORNE DE BELON en baie de Somme



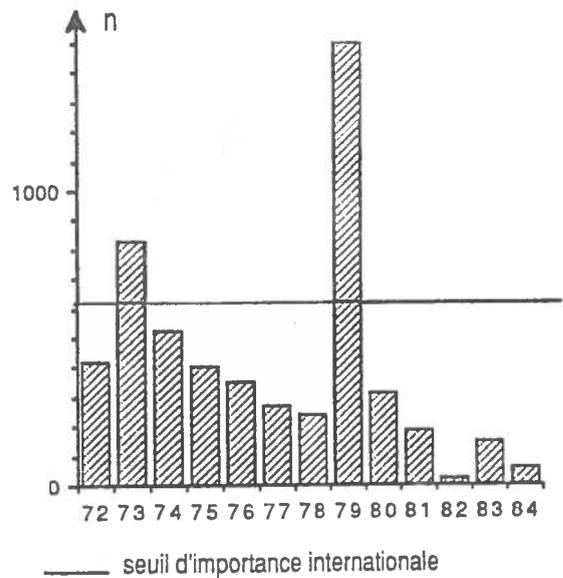
Presence de l'HUITRIER PIE en baie de Somme



Presence du CANARD PILET en baie de Somme



Hivernage de l'OIE DES MOISSONS en baie de Somme



Les Migrations

Dernière époque dans la vie des oiseaux, après l'hiver et la nidification : les migrations.

Je dirai que c'est une époque de folie... pour les ornithologues.

Au printemps ou en automne, pour quelques heures ou quelques jours, on peut s'attendre à observer un peu n'importe quel oiseau et en quantité parfois considérable.

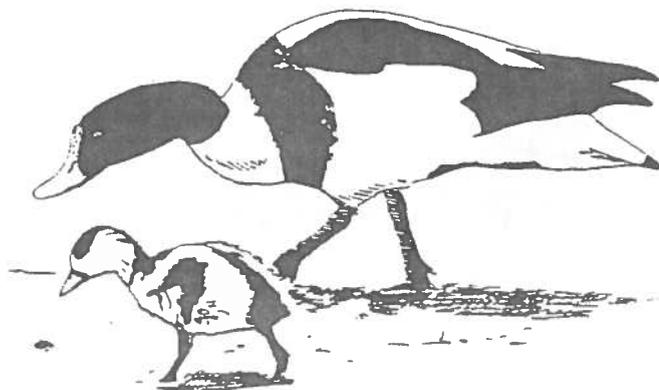
Un jour c'est un groupe de 1 000 Chevaliers gambette qui nous excite, le lendemain se sera l'observation fugitive d'une Cigogne noire ou d'une autre espèce... bref chaque jour est différent.

Si nous avons essentiellement évoqué les oiseaux d'eau, c'est bien entendu à cause de l'attrait maximal de la Baie de Somme pour eux; pour plusieurs espèces, elle a d'ailleurs été reconnue comme étant d'importance internationale. Ceci veut dire que régulièrement plus de 1% de la population mondiale de l'espèce séjourne dans ce lieu.

Ne négligeons pas pour autant les autres oiseaux :

Limicoles, Laridés, Anatides sont des proies potentielles pour les Rapaces : le Faucon pèlerin est de plus en plus régulier sur le littoral picard et parfois plusieurs séjournent simultanément pour plusieurs semaines ; le Pygarque à queue blanche est, lui, exceptionnel au contraire des Busards, Eperviers et Faucons émerillons par exemple.

Pour quelques Passereaux aussi, la Baie de Somme est un lieu renommé : c'est un des rares sites français où l'on peut observer chaque hiver, à la limite Sud de leur aire de répartition, des Linottes à bec jaune, des Alouettes hausse col, des Bruants des neiges ou le rare Bruant lapon...et bien d'autres espèces encore.



LE PHOQUE VEAU-MARIN (PHOCA VITULINA)
EN BAIE DE SOMME

par Laurent GAVORY

Le Phoque veau-marin est de petite taille, 1,5m chez les femelles et ne dépassant pas 2m chez les mâles pour une masse d' environ 150kg. Il se caractérise par la forme arrondie de sa tête et par un museau très court au profil concave, aux narines en V. Sa peau est généralement gris clair à brun gris marbrée de tâches sombres irrégulières qui se fondent en une zone foncée sur le dos du mâle.

Ce Phoque affectionne tout particulièrement les estrans sableux. Sa répartition est mondiale puisqu'on le trouve aussi bien sur les Côte Pacifiques qu'Atlantiques.

En Europe, il fréquente surtout les pays septentrionaux et la Baie de Somme est le site le plus au Sud accueillant une population sédentaire. Signalons néanmoins qu'il peut être vu en dehors de la période de reproduction jusqu'au Portugal.

En France, la majorité des observations proviennent de la Manche et de la Mer du Nord, et la Baie de Somme, constitue l'unique localité recevant une colonie sédentaire de ce Phoque.

Sa présence y est signalée pour la première fois par Bail- lon en 1833.

